



RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES
FINANCES PUBLIQUES

Désignation des comptables assignataires des OPH

N° Spécial

28 Décembre 2017

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DDFIP du 28 Décembre 2017

SOMMAIRE

Arrêté	Date	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES	Page
DDFIP N° 2017-162	28.12.2017	Arrêté relatif à la désignation des comptables assignataires des OPH relevant des établissements publics territoriaux boucle nord de seine, paris ouest la défense, grand Paris seine ouest et vallee sud grand paris	3

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES

ARRETE DDFiP N° 2017-162 du 28 décembre 2017 relatif à la désignation des comptables assignataires des oph relevant des établissements publics territoriaux boucle nord de seine, paris ouest la défense, grand Paris seine ouest et vallee sud grand paris

Le directeur départemental des finances publiques des Hauts-de-Seine,

Vu le Code Général des Collectivité Territoriales et notamment l'article L. 5219-5.-1-3°-VII,

Arrête :

Article 1^{er} :

- que les comptables actuellement compétents jusqu'au 31 décembre 2017 pour la gestion des OPH le resteront jusqu'au 31 août 2018,
- qu'à compter du 1^{er} septembre 2018, les comptables assignataires des EPT seront compétents pour la gestion des OPH qui auront été transférés aux EPT le 1^{er} janvier 2018.

Article 2 :

Cet arrêté sera publié au Recueil des actes administratifs de la Préfecture des Hauts-de-Seine.

Fait à Nanterre, le 28 décembre 2017

Pour le directeur départemental des Finances publiques,
L'administrateur général des Finances publiques,
Directeur du pôle gestion publique

Laurent FOURQUET

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction des Affaires Juridiques et de l'Administration Locale
Cellule CRD - DA - RAA

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>